



Conseil d'administration du 27 septembre 2018

Délibération n° 2018/38

Objet : Approbation de la convention constitutive de l'organisme de foncier solidaire (OFS) départemental

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée,

Vu le rapport de présentation du Directeur Général,

Sur proposition du Président

Le Conseil d'Administration :

- Approuve la convention constitutive du Groupement Intérêt Public, dénommé « Organisme de Foncier Solidaire (OFS) de la Vendée.
- Approuve l'adhésion de l'EPF de la Vendée au Groupement d'Intérêt Public, dénommé « Organisme de Foncier Solidaire (OFS) de la Vendée.
- Désigne 4 de ses membres, dont les représentants siégeront à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration du Groupement d'Intérêt Public :
 - M. Valentin JOSSE
 - M. Armel PECHEUL
 - M. Robert GUERINEAU
 - M. Luc GUYAU
- Mandate le Directeur Général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point technique de cette nouvelle convention.

Le Président du Conseil d'Administration

Valentin JOSSE

Reçu en préfecture le
Préfecture de la Vendée

- 8 OCT. 2018

Courrier Arrivé